Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 63 (1934)

Heft: 4

Rubrik: La Corporation de l'enseignement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. Le carré (le cornet)	c) en travers.	4. La croix fédérale.
5. Sac, poche et mappes longues, larges, doubles, ouvertes.	2. Plier au ⅓. 3. Le bateau 1. 4. Le bateau 2.	5. Le cercle. Essuie-plume. Feuilles, fleurs etc.
6. Lavette.	5. L'hirondelle.	6. 1 couvre-livre, décors avec technique simple
7. La serviette, Garçon et fille.	6. Le tourniquet.	7. 1 tablier de jardinier avec serpillières.
8. Le bonnet, l'écharpe ou 1 gilet simple.	7. La bourse. 8. La corbeille.	8. Soquettes tricotées. 9. Pantoufles tricotées. 10 Etude des différents cordons, nœuds.

Travaux d'application : jouets, trousseau de poupées, etc, etc.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Corporation de l'enseignement

Le *Faisceau mutualiste* du 15 février 1934 annonce que la Corporation de l'enseignement est proche de sa réalisation. Pour aider à cette réalisation dans les meilleures conditions possibles, j'estime nécessaire d'attirer l'attention sur les points suivants :

1° La Société fribourgeoise d'éducation a été constituée le 15 novembre 1871 pour grouper « les professeurs, les inspecteurs, les instituteurs et les amis de l'enseignement » — je cite le procès-verbal de l'assemblée constitutive qui réunit deux mille hommes. Ses statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat, le 22 mars 1872. Depuis plus de soixante ans, elle a exercé un rôle bienfaisant dans le domaine éducatif; elle a créé une tradition de loyale collaboration entre **tous** ceux qui, chez nous, portent la responsabilité de l'éducation, prêtres, maîtres, parents.

Dans ces conditions, il est indispensable de préciser la situation de la Corporation projetée par rapport à notre Société d'éducation. Il est indispensable aussi que la Société d'éducation soit *au moins* consultée à ce sujet.

2° Jusqu'à ce jour, le *Faisceau mutualiste* a été l'organe de la Société de secours mutuels du corps enseignant. En vertu du nouveau projet, cette Société n'aurait pas droit à être représentée comme telle au sein de la Corporation. Une Association du corps enseignant est dès lors à créer, qui sera dotée d'un organe.

Pour ne pas briser nos traditions les plus utiles, il est indispensable encore que cette Association demeure dans le sein de la Société d'éducation : qu'elle en soit comme une section, qui grouperait les professionnels de l'enseignement. D'autre part, le *Bulletin pédago-*

gique, organe de cette Société, a autant de droit — soyons modestes! — que le *Faisceau mutualiste* à rester l'organe du corps enseignant. Il est intolérable qu'on passe sur ce droit d'un trait de plume.

3° Pour tout concilier, l'heure n'est-elle pas revenue de nous unir ? N'est-ce pas en vertu de nos principes de pédagogie chrétienne que nous avons à défendre les intérêts, même matériels, du corps enseignant ? Alors, pourquoi deux organes, comme si nous ne tirions pas au même char ? La fusion permettrait certainement d'enrichir notre commune revue, de simplifier nos organisations, sans sacrifier aucun de nos intérêts.

Voyons, comment parler sérieusement de Corporation, si nous ne sommes pas capables de nous entendre sur ce point ?

En résumé :

Une Société d'éducation groupant, d'une part, les professionnels de l'enseignement réunis en Corporation, et, d'autre part, les « amis » du corps enseignant non professionnels : prêtres, parents, etc.

Une revue d'éducation comprenant, d'une part, une partie strictement pédagogique intéressant toute la Société, et, d'autre part, une partie réservée aux intérêts des membres de la Corporation.

LÉON BARBEY.

LA PRÉCISION DANS L'ENSEIGNEMENT

La précision est la qualité de ce qui est fixé, exprimé, exécuté nettement. Son contraire se trouve dans le vague et la confusion. A l'école, la précision sera l'apanage de tout maître qui prépare régulièrement et très soigneusement ses leçons, qui les donne selon les règles de la didactique, qui sait exiger de ses élèves une activité en rapport avec leur âge et leur développement intellectuel, et qui ne passe à un enseignement nouveau que si l'ancien est compris, assimilé par la majorité, pour ne pas dire la totalité des élèves de sa classe.

Dans la grande et belle œuvre de l'éducation, comme en tout genre d'opérations pratiques, celui qui procède rationnellement, avec précision et méthode, a, sur celui qui vit d'expédients et d'inspirations au jour le jour, trois grands avantages pour le moins : — 1° ayant commencé par bien fixer son but, il risque moins de le perdre de vue et de faire fausse route ; — 2° ayant médité sur la série des exercices et des opérations à faire, il a plus de chance de n'en omettre aucun et de les faire au moment opportun ; 3° sûr à la fois du but et des moyens, il ne tient qu'à lui d'aller aussi vite que possible vers la fin projetée. « Un boiteux dans le droit chemin, a dit un grand pédagogue, arrive avant un coureur qui s'égare.»

Pour que la précision soit la qualité prédominante de l'enseignement, la méthode doit s'inspirer, avant tout et toujours, de la nature des facultés mentales de l'enfant, des rapports qu'elles ont